

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE A OPTION : ORAL

G. Bonnet, M. Mahé, J. Soler, J. Trinquier

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes maximum d'exposé, et 10 minutes de questions

Types de sujets donnés : textes d'environ vingt lignes ou vers, à traduire et commenter. Chaque texte est assorti d'un billet de présentation comportant un titre, éventuellement accompagné d'un éclairage du contexte, et quelques mots peu courants traduits.

Modalité de détermination du texte : tirage au sort d'une enveloppe parmi trois proposées.

Ouvrage à disposition du candidat : le livre d'où vient le texte tiré, un dictionnaire de mythologie.

Le jury a entendu cette année 36 candidats qui avaient choisi le latin pour l'oral de l'épreuve à option. Cet oral se déroule selon les mêmes principes que l'épreuve commune : une vingtaine de lignes de prose ou d'hexamètres, le texte pouvant être légèrement plus long s'il s'agit de vers plus brefs, sont proposés au candidat qui dispose d'une heure de préparation, avec pour document le livre dont est issu l'extrait et une fiche comportant un titre, une indication de date éventuelle, et quelques mots de vocabulaire. Le candidat présente ensuite une prestation de vingt minutes, qui comprend une brève introduction, la lecture du texte, sa traduction en prenant les groupes de mots les uns après les autres selon la structure de la phrase, et un commentaire.

La plupart des remarques sur l'épreuve commune concernent aussi l'épreuve d'option. Le jury invite vivement les candidats à lire le rapport d'épreuve commune en préalable à celui-ci.

Presque tous les candidats ont respecté la succession des étapes de l'épreuve, certains ont cependant dans l'émotion oublié de lire, voire de traduire le texte— le jury les en a bien sûr avertis. On peut regretter certaines lectures vraiment ternes, mais dans la plupart des cas les candidats se sont attachés à montrer leur intelligence du texte par une lecture vivante. Les traductions — qui ne doivent pas être débitées à toute vitesse pour permettre au jury de suivre la démarche du traducteur — ont été la plupart du temps correctes, voire élégantes, à quelques exceptions près. Les connaissances de vocabulaire des candidats gagneraient toutefois à être améliorées : certaines lacunes surprennent (*obstare, uincere, ignoscere, cliens, solum, clarus...*), car ces mots sont très fréquents en latin. Il faut être aussi attentif au respect des modes et des temps verbaux, qui sont l'occasion des fautes les plus courantes : le parfait est souvent traduit comme un présent, le subjonctif n'est pas rendu...Attention aussi aux pronoms et aux "petits mots" très souvent négligés dans la traduction.

Les candidats se sont souvent attachés à construire un commentaire digne de ce nom, et ceux-ci ont assez souvent été menés avec une certaine conviction. Les commentaires composés ont été plus rares que les analyses ligne à ligne, qui sont tout à fait admises du moment qu'elles ne procèdent pas de remarques dispersées et constituent le développement d'une ou deux lignes directrices précisées au début du commentaire. Certains développements artificiels sur "la sagesse d'Horace", "le souci de précision" de Tite-Live n'enrichissaient guère le texte, mais le jury a eu aussi le plaisir d'entendre des commentaires fins, qui s'attachaient au détail du passage tout en opérant des rapprochements intéressants avec d'autres passages des auteurs anciens ou de la littérature française. La poésie, en particulier Lucain, Properce et Virgile, a donné lieu à des interprétations originales, utilisant parfois les ressources de la métrique, tandis que l'historiographie a été souvent malmenée.

La reprise de dix minutes qui suit l'exposé du candidat n'a pas pour but de prendre le candidat en défaut mais de l'aider à corriger certains points de sa traduction ou à préciser son commentaire. Certains candidats, qui semblent vraiment sur la défensive, n'arrivent pas à tirer parti de ce dialogue, mais beaucoup manifestent à cette occasion une connaissance de l'Antiquité plus vaste que ce que leur commentaire laissait supposer. C'est cependant ce dernier aspect qui mériterait d'être mieux préparé par les candidats : ne pas connaître la Curie romaine, les grands moments de l'expédition d'Hannibal est dommageable à la présentation d'un commentaire digne de ce nom. Des lectures variées et curieuses d'auteurs latins permettent d'aborder plus sereinement l'épreuve.

Liste des textes tirés au sort :

Apulée : *Met.* IV, 22 ; V, 1
Catulle : 64, 320-337
Cicéron : *C.M.* 82-83 et 83-84 ; *Rep.* 15-16
Horace : *Carm.* II, 3 ; *Ep.* I 13 ; II 2, 126-144
Jérôme : *Ep.* 108, 2-3 et 32-33
Juvénal : III 193-211 ; VI 268-285 ; X, 147-167
Lucain : III 71-89
Lucrece V 1136-1155
Martial : V 37
Ovide : *Am.* III 2, 19-40 ; *Tristes* I, 3, 21-40
Pline le Jeune : *Ep.* II 1, 4-7 ; II 6, 1-4 ; *Pan.* 22, 1-4
Properce : I 3, 1-20 ; II 6, 19-40 ; IV 4, 1-22
Suétone : *Ner.* 48, 1-5
Tacite : *Hist.* II, 70, 1-4 ; *Germ.* 31
Tite-Live : XIX, 3-8 ; XXIII, 24, 7 -11
Varron : *R.R.* II *praef.* 1-3
Velleius Paterculus : II 27, 1-3
Virgile : *En.* VI 450-471 ; IV 396-414